

Notre concours littéraire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **19 (1951)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cela n'est pas du goût de tout le monde et si chaque auteur à son public, M. Genêt qui accapare le public de tous ses chers confrères a, lui, beaucoup d'envieux. En leur nom, M. François Mauriac, de l'Académie française, consacra à notre auteur un article, que dis-je, un éditorial dans le très conformiste «Figaro» (No du 15 août 1950), article qui n'était pas essentiellement aimable. Je ne vous en donnerai que le titre: «L'excrémentalisme». Perfidie qui visait aussi M. Jean-Paul Sartre, grand-maître incontesté de la littérature moderne, lequel s'est longuement penché sur l'oeuvre de Jean Genêt. Nous eûmes ainsi l'occasion de lire une série d'articles du plus haut intérêt dans la revue «Les Temps modernes». Quant au Président Auriol, il s'est montré magnanime et a, usant de ses pouvoirs suprêmes, largement épongé un casier judiciaire qui en avait besoin.

Tout est bien ainsi. La liberté d'expression, inscrite dans notre Constitution, nous est particulièrement chère, surtout à nous homosexuels français qui devons lutter pour la défendre, car elle est constamment attaquée par des gens qui ne sont pas toujours à l'extrême-gauche de l'arène politique. Mais, pour être sincère, les oeuvres de M. Genêt qui bénéficient de la dite liberté m'inspirent deux réflexions qui seront aussi deux réserves.

D'abord, elles décrivent avec trop de complaisance ces petits voyoux, truqueurs et autres fripouilles pour lesquels certains de nos frères manifestent une indulgence dont ils ont souvent à se repentir.

Ensuite, elles laisseraient à penser dans le grand public que si tous les voleurs et autres malhonnêtes gens sont des invertis, bien des invertis pourraient être malhonnêtes ou en contact avec des gens malhonnêtes. Ce qui n'est pas flatteur pour nous et peu apte à nous ménager des sympathies qui nous manquent encore.

Voici pourquoi je ne suis pas d'accord avec ceux de nos amis qui font grand bruit autour de l'oeuvre de Jean Genêt et applaudissent à ses succès. Ce qui ne m'empêche pas de lire ses ouvrages, surtout, et en bon parisien, lorsqu'ils sont interdits.

Saint-Loup.

Notre concours littéraire

Que l'on n'oublie pas cette importante et intéressante compétition de laquelle nous attendons la révélation de moult talents jusqu'ici ignorés.

Etant donné que nous sommes en période de vacances et que cette époque appelle davantage au «douce farniente» qu'à une quelconque activité, nous avons décidé de prolonger le délai de remise des manuscrits, qui est reporté du 31 août au 30 septembre prochain.

Allons, plus d'hésitation! Vous avez trente jours de plus pour coucher sur le papier ce que votre imagination fantaisiste ou sérieuse vous dictera. Et à ceux qui ont encore besoin d'un encouragement, rappelons que non seulement, les gagnants verront leur texte publié dans cette revue, mais que des prix intéressants les récompenseront.